

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	65 (1977)
Heft:	9
Artikel:	Information professionnelle de l'ASF : courtepointière : une profession du domaine de la couture
Autor:	Bertaudon, H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-274981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marie-Jo de Torrenté

Député au Grand-Conseil, la Dame de Sion



Il faudrait, Marie-Jo, que je m'essaie au pastel ou à la pointe d'argent pour tenter une esquisse : l'ovale régulier du visage, la douce auréole des cheveux gris, les traits délicats ; l'ombre du sourire ; la longue silhouette fragile et cette pointe d'accordéon séduisant des vieilles familles... pour que le médaillon s'inscrive dans la lignée des portraits des dames de Sion qui ornent les lambriks des salons de l'aristocratie capitale. Mais il faudrait saisir aussi l'acuité, la mobilité du regard qui vous scrute et ce pouvoir de sympathie qui, de

suite, vous tient sous le charme. Les de Rivas, évoquant quelques souvenirs de la tradition familiale, ferait peut-être apparaître quelques traits de ressemblance avec les grands ancêtres : Charles-Emmanuel, Grand-Bailli du Valais, le chanoine Anne-Joseph, chroniqueur perspicace et ironique de la société et de la politique valaisannes au XIX^e siècle, Isaac l'inventeur, pionnier du moteur automobile, enfin, ton père, homme politique et historien éminent.

Bon sang ne saurait mentir... Mais

alors, l'éducation dans les « familles » façonnait plus de petites filles modèles que d'engagées politiques. Il fallait pour quitter le piano, l'aquarelle et le petit point, le salon des tantes et des cousines, un esprit d'indépendance marqué... Tu fus de la première volée des maturistes valaisannes, quatre, dont l'actuelle directrice du collège de jeunes filles... Et pour entreprendre ensuite, dans la cité de Cabin des études de bibliothécaire, du courage, de l'audace et un parfait mépris du « qu'en dira-t-on ? ».

Sortir du cercle étroit des relations de bonne compagnie, de ses sempiternelles préoccupations : naissances, fiançailles, héritages, Marie-Jo s'engage dans les éclaireuses. Mouvement à ses débuts en Valais qui, sous l'impulsion de cheftaines de sa trempe, va prendre un essor et un rayonnement extraordinaires, regroupant dans la quête d'un même idéal, des jeunes filles de tous les milieux. S'y développera son sens des responsabilités et de l'organisation, le goût du travail en groupe dans un esprit de solidarité qui tente d'abolir, enfin, les castes. Plus tard, militant dans l'action catholique générale et créant à travers le Valais de nouvelles sections, c'est, sur un plan plus vaste, le même esprit d'ouverture, la même recherche d'un dialogue.

Au début du siècle, ton père présentait au Grand Conseil, la première motion en faveur du suffrage féminin. En 1972, tu étais des premières femmes qui se portait sur une liste pour les élections au conseil communal de Sion. Quarante-six noms, seize candidates, deux élues... Fustigée mémorable ! Dont tu ne tiendras pas rigueur au PDC, puisque tu acceptes de repartir en campagne pour les élections à la députation, le printemps suivant. Et tu es élue, brillamment réélue en 1976, et nommée, honneur insigne, secrétaire du Grand Conseil.

Donc, nos coreligionnaires ne sont pas misogynes, comme on pourrait le croire à première vue. Simplement, ils veulent que chacun reste à sa place, et la femme au foyer. Tolérant toutefois l'une ou l'autre exception pour détromper les naïfs. Et le PDC a même voulu donner la vedette, en te proposant comme membre du bureau de la Chambre des députés. Il est vrai que la charge est astreignante. Elle exige une

présence constante et une attention soutenue aux débats, sans défaillance, ni pause-fendant. Prendre note de toutes les interventions, des modifications apportées aux projets, des décisions prises par l'assemblée. Les postulants ne se bousculaient pas au portillon. « Madame, veuillez accepter cette rose. »

Bon prince, le groupe majoritaire te reconnaît du talent et te confie généralement des dossiers difficiles : la délicate mission de rapporter contre l'initiative des jeunes radicaux pour la démocratisation des études, très « in » mais outrancière et peu réaliste. Prise de position qui rendrait impopulaire... Madame, on vous offre le rôle. Que ces messieurs sont galants !

Posant un regard neuf sur les rouages du système parlementaire valaisan, tu en examines le fonctionnement. Osant parfois t'étonner. Dénoncer la routine des usages suivis bâtement : « que les mêmes députés, parce qu'ils appartiennent à trois groupes concentriques, débattent, durant la même semaine, trois fois les mêmes objets... est-ce vraiment nécessaire ? Ne pourra-t-on, messieurs, revoir le procédure ? » Et refuser les conventions tacites, observées fidèlement. Remettre en question. « Les sorties d'échanges de la future autoroute desservent chaque piste et chaque député ! » clamant les opposants. Le bon peuple et bien des têtes pensantes les jugent fort nombreuses. « Monsieur le Conseiller d'Etat, ne pourra-t-on réexaminer ces options ? » Mesdames, les députés reviennent à la charge avec insistance. Comment intercepter ces francs-tireurs disséminés et résolus ? De guerre lasse, Monsieur le Chef du Département des travaux publics consent.

Tu joues avec malice de ta candeur de nouvelle venue en politique, et ça déconcerte. Tu observes nos témoins, dans l'exercice de leurs fonctions, revêtus de leur dignité d'élus du peuple, jouant leur rôle au Parlement et officiant pour le Parti. Ton naturel, ton humour les mettraient un tantinet mal à l'aise. Ton esprit d'indépendance, leur pourraient causer quelque humeur : tant d'obstination à vouloir t'informer, te référer à la base, tenter de sonder l'opinion et sentir les tendances, au lieu de suivre les mots d'ordre, venus d'en haut. Et quand les citoyens rejettent le projet de loi si longuement et si

brillamment débattu, une fois encore, sur le métier remettront notre ouvrage ! C'est le jeu démocratique, Madame.

Mais ta bonne grâce est infinie et tu t'obstines avec le sourire. Qui pourrait te tenir rigueur ? Ils t'ont reconnue leur pair. Et admis que, sans périphrases ni effets oratoires, sans discours de cantine, tu avais quelque chose à dire, une action à mener.

« Les femmes qui éduquent les enfants, soignent les malades, aident les personnes âgées ; qui participent à la vie économique et sociale, à l'action pastorale, doivent être présentes dans les commissions et les conseils où se prennent les options qui régiront la paroisse, l'enseignement, l'organisation médico-sociale, l'économie, l'infrastructure : elles doivent entrer en politique. Non en tant qu'alibi, mais comme partenaires. Assez fortes et assez nombreuses pour exprimer et défendre un autre point de vue, un autre ordre de valeurs, complémentaire. »

Sept au Grand Conseil, vous êtes venues, vous avez vu... sont-ils convaincus ? Ah Valaisans, têtes dures, têtes de bois, qui ce printemps avez rejeté, comme un corps étranger, l'une de vos députés féminines, personnalité de premier plan, vice-présidente du parti radical valaisan... Quand serons-nous assez solides pour nous battre à armes égales ?

Déjà, tu t'es engagée dans une autre action. Voulant encore élargir le dialogue et la concertation au-delà des partis, par-delà les régions. Le dimanche 22 mai, éclatait une bombe dont les retombées agitaient encore les esprits : une société coopérative était née pour lancer un nouveau journal et rompre l'arrogant monopole du Nouvelliste. En première ligne, face aux ripostes de l'adversaire, Marie-Jo de Torrenté. Trente, PDC, radicaux, socialistes, indépendants, venus du Haut, du Centre et du Bas, des vallées et de la plaine, vous avez levé la Matze. Et que les patriotes suivent ! Aurons-nous, enfin, un organe de débats où s'affrontent les tendances, se décantent et s'approfondissent les idées, se discutent les options et les objectifs ?

« Dieu vous ait en Sa sainte garde, Madame ! »

Françoise Brutin

Information professionnelle de l'ASF

COURTEPOINTIÈRE

Une profession du domaine de la couture

La courtepointière fait de la couture au service de la décoration intérieure pour agrémenter le cadre de notre vie quotidienne. En collaboration avec le tapissier-décorateur qui lui fournit les croquis et les dessins avec les mesures, elle travaille des tissus variés, avec une gamme de motifs et de coloris. Elle s'intéresse aux styles, anciens et modernes. On peut subdiviser le travail de la courtepointière en deux parties, la confection de neuf et la transformation.

La confection de neuf comprend les travaux suivants :

1. *Travaux de tapisserie* : confection de rideaux, doubles rideaux, voilages, tentures, embrasses, lambrequins ; préparation de housses de sièges, garnitures de volants et de passementeries, repassage. Confection de coussins mobiles.

2. *Travaux de literie* : rembourrage et couture d'oreillers, traversins ; confection de courtepointes, édredons, couvre-lits, parfois de matelas. Préparation du crin animal et végétal.

3. *Divers* : La courtepointière exécute en outre toutes sortes de travaux rendant l'habitation plus élégante et plus confortable : coussins d'ornement, coussins pour bancs et bancs de pieds, couvertures de table, abat-jour, « cosy » pour théières, garnitures de berceaux, moises, poussettes et lits d'enfants.

Quant aux transformations, il s'agit de réparation et de transformation d'articles de tapisserie et de literie, de repassage de couvertures et de rideaux. La plupart des maisons de commerce se chargent de laver les rideaux de leurs clients : la courtepointière devra donc les tendre et les passer.

Les matières travaillées sont les tissus de fibres variées, naturelles ou synthétiques, du tulle au velours, les cuirs et similicuir, les matières de remplissage (plumes, duvets, kapok, crins).

La courtepointière utilise des machines à coudre, des installations de repassage, des machines à démolir le crin. Toutefois, un grand nombre de travaux sont faits à la main, surtout pour le beau travail. La plupart du temps, elle travaille assise à sa table ou à sa machine à coudre.

Dispositions attendues de la future courtepointière : goût pour les travaux de couture, les combinaisons de couleurs, les belles formes et les beaux tissus, le travail de précision ; talent pour le dessin et la décoration. Bonne scolarité primaire ou classes supérieures, capacités commerciales, entretien. Pas d'allergies dermatiques ou des organes respiratoires. Une certaine force physique est requise pour les travaux de literie.

Lieu de travail

Le métier s'exerce surtout en ville, dans l'atelier d'un tapissier-décorateur ou d'un grand magasin. Ouvrière, la courtepointière travaille en atelier, mais, responsable d'un commerce, elle peut se rendre chez le client pour prendre des mesures, donner des conseils, poser tentures et rideaux, exécuter des travaux de décoration.

Certaines courtepointières s'installent à leur compte une fois acquise une expérience professionnelle suffisante. La mise de fonds n'est pas très importante. D'autres se spécialisent dans la vente : grâce à leurs connaissances professionnelles, elles peuvent devenir des conseillères estimées dans des maisons de commerce spécialisées dans l'ameublement et la décoration.

Formation

Trois ans d'apprentissage dans l'atelier d'un tapissier-décorateur ou dans une entreprise commerciale disposant d'un tel atelier.

Programme d'apprentissage

Première partie

Travaux de tapissier : Rembourrage et molletonnage de tentures et de doubles rideaux. Coudre des passementeries, des bagues, des crochets, des volants. Travail de montage, pose des entre-deux et des motifs. Confection de stores en rouleaux, de stores pliants et de stores à l'italienne ; pose de bandes et de bagues. Attacher les bandes de tirage, exécuter divers genres de couture comme, par exemple, les coutures de rapport et de peluche pour travaux de meubles. Coudre les tapisseries murales. Enroulage de carcasses d'abat-jour et pose des doublures et des tissus les recouvrant.

Travaux de literie : Coudre les oreillers et les traversins, confectionner des édredons et des couvre-lits. Remplissage des oreillers, des traversins, des édredons. Aider à la confection de coussins pour chaises et fauteuils et à la préparation du crin animal et végétal. Nettoyage de lits de

Deuxième partie

Travaux de tapissier : Apprendre à mesurer et à confectionner des tentures, des doubles rideaux, des parties décoratives, des rideaux pour vitrages, des brise-bise et des stores. Coudre et faire des coutures difficiles aux étoffes et au cuir à mettre sur cadre ; couper et coudre des housses de protection contre la poussière. Coudre des tapis de moquette. Pose de doublure aux tapis et chemins. Coudre des étoffes d'ameublement pour l'atelier de rembourrage et de capitonnage.

Travaux de literie : Par ses propres moyens, rembourrer, poser, garnir, défaire et confectionner des coussins de tout genre et des matelas. Confection complète

de lits d'enfants. Rembourrer et coudre des couvre-pieds. Confectionner des housses à thème et des coussins pour les pieds.

La formation professionnelle est à pousser de telle manière qu'à la fin de l'apprentissage conventionnel, l'apprentie puisse elle-même procéder à des mesures simples, connaître l'utilisation des tissus et des fournitures, la coupe et les autres travaux prévus au programme d'apprentissage précité.

Remarque : Les travaux concernant les matelas et les couvre-pieds peuvent être supprimés lorsqu'il n'est pas d'usage qu'ils soient exécutés par la courtepointière.

L'apprentie qui a passé avec succès son examen de fin d'apprentissage reçoit un certificat fédéral de capacité professionnelle.

Perfectionnement et promotion

Il est recommandé de se perfectionner et, pour cela, de changer de place et de

genre de travail plusieurs fois. Il n'existe pas d'école de perfectionnement professionnel, mais on peut suivre des cours du soir ou une école d'art décoratif où l'on pourra se perfectionner dans le dessin et le croquis.

Le perfectionnement porte surtout sur la coupe des tentures et des rideaux.

Promotion

Maîtrise fédérale après 5 ans de pratique professionnelle et de perfectionnement.

Dessinatrice et dessinatrice de croquis d'aménagements d'intérieur : cette carrière exige un esprit créateur et artistique.

Le travail est souvent irrégulier, avec des pointes avant les fêtes de fin d'année et au moment des déménagements, et des périodes creuses entre deux.

H. Bertaudon

SOURCES : documentation professionnelle.

